RAPPORT FINANCIER
1985

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU
(Nom de la MRC ou de la communauté urbaine)

| 5 | 3 | 1 | 8 |
(code géographique)

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 3 1 8 | 0 0 2 (CODE GÉOGR.)

MEMBRES DU CONSEIL

Maire: Léo Fortin

Conseillers: Germain Bonneau
Marcel Chouinard
Luc Gauthier
Jean-Paul Gélineau
J. Alphonse Lambert
Roger Pariseau

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Directeur général: André L. Fréchette

Greffier: André L. Fréchette

Trésorier ou sec.-trésorier: Guy Corriveau

Contrôleur: _____

Vérificateur interne: _____

VÉRIFICATEUR

Nom: Boileau, Hébert, Tétreault, c.a.

Adresse: 580, du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu
(No) (rue) (municipalité)

J3B 7E3
(code postal)

Téléphone (bureau): 514 | 348-6829
(ind. rég.)

Titre: Comptables agréés

Nom du responsable du dossier: Jean-Paul Boileau, c.a.

MUNICIPALITÉ

Adresse: 855, 1re Rue (No) (rue) Iberville (municipalité)

Téléphone: 514 | 347-2318
(ind. rég.)

J2X 3C7
(code postal)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	5
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	6
ÉTATS FINANCIERS	
Fonds d'administration	
État des recettes et dépenses	8
État du surplus non affecté (déficit)	15
État des surplus affectés	16
Bilan	17
Fonds des règlements d'emprunt	
Bilan	19
État de la variation des règlements d'emprunt en cours	20
État de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	21
État de l'actif à long terme	22
État de la dette à long terme	23
Fonds de roulement	
Bilan	24
État de la variation du capital non engagé	25
Fonds d'administration du réseau d'électricité	26
Autres fonds	26
Notes afférentes aux états financiers	27
ANNEXES	
Annexe A – Analyse des compensations tenant lieu de taxes	29
Annexe B – Analyse des dépenses par objet	30
Annexe C – Analyse des frais de financement	31
Annexe D – Analyse de certaines dépenses par fonction	32
Annexe E – Conciliation des taxes municipales à recevoir	33
Annexe F – Autres analyses de comptes	34
Annexe G – Analyse des emprunts à court terme (fonds d'administration)	36
Annexe H – Analyse de la variation des règlements d'emprunt en cours	37
Annexe I – Analyse de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	38
Annexe J – Variation de l'actif à long terme	39
Annexe K – Dette à long terme par émission	40
Annexe L – Analyse des subventions gouvernementales à recevoir en plusieurs versements	41
Annexe M – Fonds de roulement — Analyse du capital engagé	42

Page

Annexe N – Immeubles industriels municipaux

N-1 — Analyse de la valeur comptable des terrains non vendus 43

N-2 — Analyse des ventes de terrains 44

N-3 — Variation des prêts hypothécaires 45

N-4 — Analyse des engagements non échus 46

N-5 — Recettes reportées 47

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Taux global de taxation

Calcul du taux global de taxation 49

Rapport du vérificateur sur le calcul du taux global de taxation 51

Évaluation et population 52

Calcul de la richesse foncière uniformisée, aux fins de la péréquation de 1986 53

Taux des taxes en vigueur en 1985 54

Dépenses en immobilisations 55

Questionnaire 56

RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné, Guy Corriveau atteste que le rapport financier de la municipalité Ville d'Iberville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985, a été préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. C-19, ou à l'article 176 du Code municipal du Québec, L.R.Q., c. C-27.1

Date: 1986-04-04 Signature:

5	3	1	8

CODE GÉOGR.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du conseil,

Nous avons examiné les bilans de la "Ville d'Iberville" au 31 décembre 1985 ainsi que les états du surplus ou déficit accumulé, des actifs à long terme, de la dette à long terme, des recettes et dépenses et, de la variation de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaire dans les circonstances.

A notre avis, au meilleur des renseignements et des explications qui nous ont été fournis et tel qu'il appert aux registres comptables de la Ville, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la "Ville d'Iberville" au 31 décembre 1985 ainsi que le résultat de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes de comptabilité par fonds généralement reconnus, appliqués suivant les directives émises par le Ministère des Affaires municipales du Québec et de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

NOM DU VÉRIFICATEUR: BOILEAU, HEBERT, TETREAULT, c.a.

DATE: 3 avril 1986

Boileau, Hébert, Tétreault, c.a.
SIGNATURE

ÉTATS FINANCIERS

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 0 | 8 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
RECETTES DE SOURCES LOCALES				
TAXES				
Taxe foncière générale		2 465 107	1	2 494 428
Autres taxes foncières				
répartitions générales		.....	2	99 171
répartitions locales		76 376	3	76 666
Surtaxes sur terrains vagues		.....	4	.....
Compensations pour certains services municipaux				
eau		369 216	5	354 579
égouts		.....	6	.....
enlèvement et destruction des ordures		158 880	7	155 727
Taxes d'affaires				
sur l'ensemble des valeurs locatives		132 000	8	131 621
autres		.....	9	.....
Autres taxes		_____	10	_____
Total		3 201 579	11	3 312 192
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
Gouvernement du Québec		498 194	12	514 350
Gouvernement du Canada		.....	13	.....
Autres		2 987	14	2 987
Total		501 181	15	517 337

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 0 | 9 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Police		.....	1	.....
Protection contre l'incendie		54 095	2	54 095
Enlèvement de la neige		.....	3	.....
Eau		.....	4	2 533
Égouts		.....	5	.....
Enlèvement et destruction des ordures		.....	6	.....
Loisirs et culture		.....	7	.....
Service de la dette		.....	8	.....
Autres			9	
Total		54 095	10	56 628
AUTRES SERVICES RENDUS				
Loisirs et culture				
centres communautaires		.....	11	.....
patinoires intérieures et extérieures		34 664	12	34 664
parcs et terrains de jeux		.....	13	.....
piscines, plages, ports de plaisance		.....	14	.....
expositions et foires		.....	15	.....
bibliothèques		.....	16	.....
autres			17	
Total partiel		34 664	18	34 664
Stationnement et compteurs		.....	19	.....
Loyers		122 696	20	116 412
Recouvrements				
fonds des règlements d'emprunt		.....	21	.....
autres fonds		.....	22	.....
tiers				
services rendus au gouvernement du Québec		.....	23	.....
autres		54 500	24	48 975
Autres		65 000	25	129 330
Total		276 860	26	329 381

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 1 | 0 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES				
Imposition de droits				
licences et permis		5 500	1	6 167
droits de mutation immobilière		24 000	2	26 377
droits sur les divertissements		.....	3	.....
Amendes		88 940	4	81 622
Intérêts				
banque et placements		26 000	5	29 364
arriérés de taxes		21 203	6	23 250
autres		.....	7	.....
Cessions d'actifs immobilisés				
immeubles industriels municipaux		5 797	8	7 234
autres actifs		500	9	15 529
Contributions d'autres fonds				
électricité		.....	10	.....
autres		.....	11	.....
Autres			12	
Total		171 940	13	189 543
AFFECTATION DU SURPLUS		10 080	14	10 080
TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES		4 215 735	15	4 415 161

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 3 1 8 | CODE GÉOGR. | 0 1 1 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
TRANSFERTS				
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Subventions du gouvernement du Québec				
regroupement municipal		.....	1	.....
péréquation		.....	2	.....
autres		.....	3	.....
Autres subventions			4	
Total			5	
TRANSFERTS CONDITIONNELS				
Subventions gouvernementales				
eau et égouts				
assainissement des eaux		.....	6	.....
autres		65 400	7	65 400
protection contre l'incendie		.....	8	.....
transport				
entretien des chemins en hiver		.....	9	.....
asphaltage et réfection de chemins		.....	10	.....
autres		.....	11	3 458
loisirs et culture				
sports et loisirs		13 730	12	26 200
bibliothèques		.....	13	.....
autres		.....	14	.....
évaluation		.....	15	.....
création d'emplois		.....	16	6 699
autres		12 600	17	7 385
Autres subventions		17 935	18	9 782
Total		109 665	19	118 924
TOTAL DES TRANSFERTS		109 665	20	118 924
TOTAL DES RECETTES		4 325 400	21	4 534 085
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES RECETTES			22	
TOTAL GÉNÉRAL			23	4 534 085

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 3 1 8 CODE GÉOGR. | 0 1 2

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Législation		60 707	1	72 120
Application de la loi		18 400	2	20 931
Gestion financière et administrative		376 924	3	379 042
Greffe		8 000	4	6 798
Évaluation		15 800	5	27 581
Gestion du personnel		3 860	6	9 901
Autres		44 656	7	41 419
Total		528 347	8	557 792
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police		724 699	9	805 412
Protection contre l'incendie		121 801	10	110 155
Protection civile		.....	11	.....
Autres		6 750	12	6 760
Total		853 250	13	922 327
TRANSPORT				
Administration		284 426	14	262 336
Voirie municipale		285 697	15	337 911
Enlèvement de la neige		110 073	16	116 448
Éclairage des rues		179 924	17	175 746
Circulation		12 651	18	9 154
Stationnement		.....	19	.....
Autres			20	
Total		872 771	21	901 595

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 1 | 3 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égouts				
administration		116 834	1	121 634
purification et traitement de l'eau		167 243	2	175 212
réseaux de distribution de l'eau		50 430	3	24 784
épuration des eaux usées			4	
réseaux d'égouts		45 960	5	33 990
Enlèvement et destruction des ordures		144 892	6	142 408
Autres			7	
Total		525 359	8	498 028
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			9	
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE				
Urbanisme et zonage		1 036	10	1 984
Promotion et développement industriels		19 810	11	17 421
Rénovation urbaine et restauration		15 000	12	9 785
Logement		34 625	13	30 938
Autres			14	
Total		70 471	15	60 128
LOISIRS ET CULTURE				
Administration		182 778	16	196 793
Centres communautaires		25 101	17	31 196
Patinoires intérieures et extérieures			18	
Piscines, plages, ports de plaisance		8 888	19	9 780
Parcs et terrains de jeux		28 285	20	23 534
Expositions et foires			21	
Bibliothèques			22	
Autres activités				
loisirs			23	
culture			24	
Total		245 052	25	261 303

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | (CODE GÉOGR.) | 0 | 1 | 4 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
AUTRES DÉPENSES				
Frais de financement				
à la charge de la municipalité		1 036 056	1	1 014 650
à la charge d'autres organismes municipaux			2	
à la charge des gouvernements du Québec et du Canada		64 290	3	64 290
à la charge des débiteurs hypothécaires			4	
Dépenses en immobilisations		88 263	5	184 671
Quote-part des dépenses de la communauté municipale				
transport en commun		5 691	6	5 691
autres		17 850	7	17 850
Contributions à d'autres fonds				
fonds des règlements d'emprunt			8	
autres fonds			9	
Dépenses recouvrables				
du fonds des règlements d'emprunt			10	
autres		16 000	11	28 208
Créances douteuses ou irrécouvrables		2 000	12	5 116
Total		1 230 150	13	1 320 476
AFFECTATION DU DÉFICIT			14	
TOTAL DES DÉPENSES		4 325 400	15	4 521 649
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES			16	12 436
TOTAL GÉNÉRAL			17	4 534 085

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE | 5 | 3 | 1 | 8 | (CODE GÉOGR.) | 0 | 1 | 5 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 1er JANVIER	1	6 003
Ajouter:		
Affectation du déficit aux dépenses	2	
Excédent des recettes sur les dépenses	3	12 436
Virements de surplus affectés	4	
Autres régularisations (préciser)	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
Total partiel	13	18 439
Déduire:		
Affectation du surplus aux recettes	14	
Excédent des dépenses sur les recettes	15	
Virements à des surplus affectés	16	18 439
Autres régularisations (préciser)	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
Total partiel	22	
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 31 DÉCEMBRE	23	ø

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 — CODE GÉOGR. — 0 1 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES SURPLUS AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Description		Aux recettes de l'exercice suivant 1	2	3	4	5	6	Total 7
Solde au 1er janvier 1985	1	10 080						10 080
Plus: Budget revenu 1986		18 439						18 439
Moins: Appropriation de surplus aux revenus		(10 080)						(10 080)
Solde au 31 décembre 1985	2	18 439						18 439

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | code géogr. | 0 | 1 | 7 |

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985
ACTIF

CLASSIFICATION			1985
ENCAISSE			
Caisse		1	1 100
Banque — compte général		2	23 488
Banque — dépôts à terme		3	
PLACEMENTS		4	19 869
DÉBITEURS			
Taxes municipales		5	138 870
Taxes scolaires		6	
Taxes — certificats de vente pour non-paiement de taxes		7	5 603
Gouvernement du Canada et ses entreprises			
compensations tenant lieu de taxes		8	
autres		9	
Gouvernement du Québec et ses entreprises			
compensations tenant lieu de taxes		10	23 079
autres		11	
Organismes municipaux		12	
Autres		13	471 807
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS			
fonds des règlements d'emprunt		14	8 938
autres		15	
STOCK		16	112 497
AUTRES ACTIFS		17	
DÉFICIT ACCUMULÉ		18	
TOTAL		19	805 251

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 1 | 8 |

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985
PASSIF

CLASSIFICATION			1985
DÉCOUVERT EN BANQUE		1	.....
EMPRUNTS À COURT TERME		2	561 300
CRÉDITEURS			
Fournisseurs		3	147 262
Gouvernement du Canada		4	.....
Gouvernement du Québec		5	.....
Organismes municipaux		6	.....
Commissions scolaires		7	.....
Autres créditeurs		8	65 512
ENGAGEMENTS		9	.....
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS			
fonds de roulement		10	.....
autres		11	.....
RECETTES REPORTÉES			
Taxes perçues d'avance		12	7 205
Cessions d'actifs immobilisés			
immeubles industriels municipaux		13	.....
autres actifs		14	.....
Prime sur change		15	.....
Autres		16	.....
AUTRES PASSIFS		17	5 533
SURPLUS ACCUMULÉ			
Surplus affectés		18	18 439
Surplus non affecté		19	
TOTAL		20	805 251

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

5	3	1	8	0	1	9

CODE GÉOGR.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		1985
ACTIF		
BANQUE		
Compte général	1	18 380
Dépôts à terme	2	
PLACEMENTS	3	
DÉBITEURS		
Gouvernement du Canada — subventions	4	
Gouvernement du Québec — subventions	5	
Autres subventions ou contributions	6	
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS	7	
DÉPENSES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	8	624 763
REFINANCEMENTS EN COURS	9	
TOTAL	10	643 143
PASSIF		
DÉCOUVERT EN BANQUE	11	
EMPRUNTS PROVISOIRES		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	
Autres	14	292 430
CRÉDITEURS		
Fournisseurs	15	
Retenues de garantie	16	9 139
Autres créditeurs	17	
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS		
fonds d'administration	18	8 938
fonds de roulement	19	
autres	20	
TOTAL PARTIEL	21	310 507
FINANCEMENT PERMANENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	22	316 000
SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS	23	16 636
TOTAL	24	643 143

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5	3	1	8	0	2	0

CODE GÉOGR.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
DÉPENSES		
Solde au 1er janvier	1	530 720
Plus: dépenses	2	455 732
Total partiel	3	986 452
Moins: excédents de coûts	4	
règlements fermés	5	361 689
Total des soustractions	6	361 689
Solde au 31 décembre	7	624 763
FINANCEMENT PERMANENT		
Solde au 1er janvier	8	350 183
Plus: emprunts à long terme	9	329 500
autres modes de financement permanent	10	
Total partiel	11	679 683
Moins: règlements fermés	12	363 683
Solde au 31 décembre	13	316 000

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 2 | 1 |

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
Total des soldes disponibles au 1er janvier		1	14 642
Plus:			
Soldes disponibles de règlements fermés durant l'exercice		2	1 994
Total partiel		3	16 636
Moins:			
Affectations durant l'exercice			
Autres fins spécifiées dans un règlement		4	
Service de la dette		5	
Autres		6	
Total des affectations		7	
Total des soldes disponibles au 31 décembre		8	16 636

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

5	3	1	8	0	2	2

CODE GÉOGR.

ÉTAT DE L'ACTIF À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		1985
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Travaux de génie	1	8 571 831
Bâtiments	2	2 104 044
Terrains	3	179 490
Matériel et véhicules	4	1 173 118
Ameublement	5	78 881
Réseau d'électricité	6	
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE		
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	7	
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8	
Immeubles de la réserve foncière	9	
Immeubles industriels municipaux	10	392 498
CRÉANCES À LONG TERME		
Prêts à l'Office municipal d'habitation	11	92 815
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12	917
Autres créances	13	
TOTAL DE L'ACTIF	14	12 593 594
MODE DE FINANCEMENT		
ACTIFS ACQUIS AVANT 1976	15	5 850 638
ACTIFS FINANCÉS PAR:		
Obligations	16	4 099 840
Autres dettes à long terme	17	
Subventions et contributions gouvernementales	18	931 780
Fonds d'administration	19	1 449 939
Fonds de roulement	20	234 392
Autres modes de financement	21	27 005
TOTAL	22	12 593 594

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 3 1 8 | CODE GÉOGR. | 0 2 3 |

ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		1985
MODE DE REMBOURSEMENT		
MONTANTS ACCUMULÉS AU FONDS D'AMORTISSEMENT	1	
MONTANTS À PRÉVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE:		
Ensemble de la municipalité	2	4 416 008
Une partie de la municipalité	3	255 117
Organismes municipaux	4	
Gouvernements du Québec et du Canada	5	113 504
Débiteurs hypothécaires	6	917
TOTAL	7	4 785 546
PASSIF		
OBLIGATIONS		
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	8	
autres	9	
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Commission municipale du Québec	10	71 594
Société d'habitation du Québec	11	81 952
autres	12	
Autres obligations		
en monnaie canadienne	13	4 632 000
en monnaies étrangères	14	
Total	15	4 785 546
AUTRES DETTES À LONG TERME		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	16	
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Société québécoise d'assainissement des eaux	17	
Autres	18	
Organismes municipaux	19	
Banques et autres institutions financières	20	
Autres personnes	21	
Total	22	
TOTAL DU PASSIF	23	4 785 546

Montant des obligations payables en monnaies étrangères converties au cours du change à la date des états financiers | 24 | _____ $

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 2 | 4 |

FONDS DE ROULEMENT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION			1985
ACTIF			
BANQUE			
Compte général		1	35 522
Dépôts à terme		2	
PLACEMENTS		3	
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS			
Fonds d'administration		4	66 007
Fonds d'administration du réseau d'électricité		5	
DÉPENSES FINANCÉES À LONG TERME		6	8 971
TOTAL		7	110 500
PASSIF			
CRÉDITEURS			
Recettes à verser au fonds d'administration		8	
Autres		9	
CAPITAL DU FONDS			
Capital engagé		10	74 978
Capital non engagé		11	35 522
TOTAL		12	110 500

Municipalité . . VILLE D'IBERVILLE . . . . . | 5 | 3 | 1 | 8 | (CODE GÉOGR.) | 0 | 2 | 5 |

FONDS DE ROULEMENT
ÉTAT DE LA VARIATION DU CAPITAL NON ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 1er JANVIER		1	52 240
Ajouter:			
	Règl. N°		
Augmentation du fonds			
à même le surplus accumulé	.....	2	.....
par l'imposition d'une taxe spéciale	.....	3	.....
Engagements échus au cours de l'exercice		4	21 355
Engagements annulés au cours de l'exercice		5	
	Total partiel	6	73 595
Déduire:			
Engagements autorisés au cours de l'exercice			
financement provisoire		7	.....
financement d'immobilisations		8	38 073
	Règl. N°		
Diminution du fonds	.....	9	
	Total des déductions	10	38 073
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 31 DÉCEMBRE		11	35 522

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE | 5 | 3 | 1 | 8 | | 0 | 2 | 6 |
CODE GÉOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☐ documents annexés 2 ☒ S.O.

Annexer au présent rapport financier les états du fonds d'administration du réseau d'électricité. Les documents annexés doivent comprendre:

— état des recettes et dépenses
— état du surplus (déficit) accumulé
— bilan
— analyse des dépenses par objet

AUTRES FONDS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☒ documents annexés 2 ☐ S.O.

Annexer au présent rapport financier le bilan et l'état de la variation du capital de tout autre fonds (fonds d'amortissement, fonds réservé pou parcs et terrains de jeux, fonds de subvention, etc.)

VILLE D'IBERVILLE

FONDS DE SUBVENTION ACCES A LA PROPRIETE

REGL. NOS: 801-001
801-002
801-003
801-006

Dépenses autorisées	450 000 $
Dépenses encourues au 1er janvier 1985	106 489 $
" " en 1985	113 313
" " au 31 décembre 1985	219 802
Solde disponible sur règlement d'emprunt	230 198 $

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) — CODE GÉOGR. 5 1 3 1 2 1 8

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1: Contestation de l'évaluation par la S.H.Q. pour les années 1982, 1984 et 1985.

Les plaintes déposées par la S.H.Q. pour l'année 1982 contestent les valeurs portées au rôle au montant de 1 998 900 $.

Les plaintes, pour 1984, contestent les valeurs portées au rôle de 3 079 400 $ et selon la S.H.Q. la valeur devrait être de 2 218 820 $.

Les plaintes pour 1985 contestent les valeurs portées au rôle de 3 761 800 $ et selon la S.H.Q. la valeur devrait être de 2 710 280 $.

En vertu d'une décision datée du 11 octobre 1985, le bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec a fixé les valeurs de trois des sept immeubles dont les valeurs sont contestées comme suit:

	1982	1984	1985
Valeur totale au rôle de la Ville	666 800 $	972 000 $	972 000 $
Valeur totale fixée par la décision	376 300	756 500	717 600

Le montant total des taxes ordonné a être remboursé pour ces trois années est évalué à 20 393 $.

La Ville a interjeté appel à cette décision devant les tribunaux.

NOTE 2: Débiteurs, autres: page 17, ligne 13

Aréna Régionale d'Iberville Inc.	454 259 $	
Divers	17 548	471 807 $

Suivant le règlement municipal numéro 433 adopté le 9 février 1970, il est stipulé que les échéances annuelles du règlement sont remboursables par "Aréna Régionale d'Iberville Inc.". Au 31 décembre 1985, aucun montant n'avait encore été payé.

ANNEXES

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

ANNEXE A

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

CODE GÉOGR. 5 3 1 8

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

0 2 9

CLASSIFICATION			1985
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Compensations pour les immeubles et places d'affaires du gouvernement			
tenant lieu de taxes foncières (art. 254)*(2)		1	
tenant lieu de taxes d'affaires (art. 254)*		2	
pour certains services municipaux		3	
total		4	
Compensations pour les immeubles des réseaux (art. 254)*			
affaires sociales		5	49 667
cegeps et universités		6	
écoles primaires et secondaires		7	180 869
total		8	230 536
Redistribution des taxes provenant des entreprises de télécommunication, gaz et électricité (art. 230)*		9	283 006
Autres compensations			
fermes et boisés — plafonnement de la valeur (art. 259)*		10	808
fermes et boisés — plafonnement du taux (art. 259)*		11	
immeubles de gouvernements étrangers (art. 210)*		12	
total		13	808
Total — Gouvernement du Québec (lignes 4, 8, 9 et 13)		14	514 350
GOUVERNEMENT DU CANADA			
Compensations tenant lieu de taxes foncières(2)		15	
Compensations pour certains services municipaux		16	
Total — Gouvernement du Canada		17	
AUTRES			
Compensations des entreprises du gouvernement du Canada			
tenant lieu de taxes foncières(2)		18	
tenant lieu de taxes d'affaires		19	
pour certains services municipaux		20	
total partiel		21	
Autres compensations			
organismes communautaires (art. 205, 206)*		22	2 987
entreprises autoconsommatrices d'électricité (art. 222)*		23	
propriétaires ou occupants de roulottes (art. 231)*		24	
autres (art. 555, 556, 557)*		25	
Total — Autres (lignes 21 à 25)		26	
TOTAL		27	517 337

(1) On doit reporter à la page 8 de l'état des recettes et dépenses, le total de chacune des catégories (lignes 14, 17 et 26).

(2) Les taxes foncières versées en vertu du premier alinéa de l'article 208* appartiennent aussi à ce poste.

* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE ANNEXE B
(Nom officiel)

5 3 1 8
CODE GÉOGR.

0 3 0

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES DÉPENSES PAR OBJET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS		1985
Rémunération du personnel	1	1 596 840
Cotisations de l'employeur	2	263 077
Transport et communication	3	35 269
Services professionnels, administratifs et autres	4	305 636
Location, entretien et réparation		
Location	5	47 094
Entretien et réparation	6	200 455
Biens non durables	7	553 077
Achat d'actifs immobilisés	8	184 671
Frais de financement(1)	9	1 078 940
Autres objets		
Excédents de coûts de règlements d'emprunt	10	
Quote-part des dépenses de la communauté municipale	11	40 962
Contributions à d'autres fonds	12	
Créances douteuses ou irrécouvrables	13	5 116
Affectation du déficit	14	
Autres	15	210 512
TOTAL	16	(*) 4 521 649

(1) Doit égaler la somme des montants inscrits aux lignes 1 à 4 de la page 14.

(*) Doit égaler le total des dépenses à l'état des recettes et dépenses.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE ANNEXE C
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 5 1 1 8 / 0 3 1

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES FRAIS DE FINANCEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS			1985
SERVICE DE LA DETTE À LONG TERME			
Rachats d'obligations		1	472 682
Remboursements de prêts du fonds de roulement		2	21 355
Remboursements d'autres dettes à long terme		3	
Contributions à un fonds d'amortissement		4	
Intérêts sur obligations		5	555 600
Intérêts sur autres dettes à long terme		6	
TOTAL PARTIEL		7	1 049 637
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêts sur emprunts à court terme		8	18 410
Escomptes sur taxes		9	5 917
Pertes sur change		10	
Frais de refinancement		11	4 069
Frais de banque		12	907
Autres		13	
TOTAL (Doit égaler le montant à la ligne 9 de la page 30)		14	1 078 940

Municipalité VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 — 0 3 2
CODE GÉOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DE CERTAINES DÉPENSES PAR FONCTION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

FONCTIONS		Frais de financement à la charge de la municipalité		Dépenses en immobilisations	Quote-part des dépenses de la communauté municipale		TOTAL
		Service de la dette (1)	Autres frais (2)	(3)	Transport en commun (4)	Autres (5)	(6)
Administration générale							
Évaluation	1		10 151	94 798			104 949
Autres dépenses d'administration générale	2	28 920	5 763				34 683
Sécurité publique							
Police	3	19 280	4 492				23 772
Autres dépenses de sécurité publique	4	28 920	7 216	1 573			37 709
Transport	5	173 518	7 412	4 171			185 101
Hygiène du milieu							
Eau et égouts	6	539 836	3 865	18 799			562 500
Autres dépenses d'hygiène du milieu	7		782				782
Santé et bien-être	8				5 491		5 491
Urbanisme et mise en valeur du territoire	9	144 598	1 427	65 330	200	17 850	229 405
Loisirs et culture	10	28 920	2 156				31 076
Autres dépenses	11		7 394				7 394
TOTAL(*)	12	963 992	50 658	184 671	5 691	17 850	1 222 862

(*) La somme des totaux des colonnes 1 et 2 doit égaler le montant inscrit à la ligne 1 de la page 14. Les totaux des colonnes 3, 4 et 5 doivent correspondre respectivement aux montants inscrits aux lignes 5, 6 et 7 de la page 14.

ANNEXE D

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

ANNEXE E

5 3 1 8
CODE GÉOGR

0 3 3

FONDS D'ADMINISTRATION
CONCILIATION DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Taxes à recevoir au 1er janvier 1985	1		133 126
Ajouter:			
Imposition — taxes selon état des recettes (page 8 ligne 11)	2		3 312 192
Total partiel	3		3 445 318
Déduire:			
Perception			
taxes de l'exercice	4	3 186 962	
taxes des exercices antérieurs	5	108 721	
Escomptes alloués	6	5 917	
Taxes radiées	7	4 848	
Transferts au compte « taxes-certificats de vente pour non-paiement de taxes »	8		
Total des déductions	9		3 306 448
Total partiel	10		138 870
Moins: Provision pour créances douteuses	11		
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	12		(*) 138 870

ANALYSE	Taxes à recevoir	Provision pour créances douteuses		Taxes à recevoir (net)
Exercice 1985	** 114 465		13	114 465
Exercice 1984	22 689		14	22 689
Exercice 1983	1 716		15	1 716
Exercice antérieurs			16	
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	138 870		17	(*) 138 870

(*) Doit égaler le montant au poste « débiteurs-taxes municipales » du bilan, page 17.

** Taxes à recevoir - Exercice 1985 114 465

Moins: facturation	85-10-31	échéance	86-03-03	2 787,40
"	85-12-27	"	86-01-27	17 494,73
"	85-12-27	"	86-04-27	14 867,59
				35 150
Dû au 31 décembre 1985				79 315

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

ANNEXE F-1

CODE GÉOGR. 5 3 1 8

0 3 4

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS D'ADMINISTRATION
AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 17, ligne 15)		
N / A		
Total		
AUTRES ACTIFS (page 17, ligne 17)		
N / A		
Total		
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 18, ligne 11)		
N / A		
Total		
RECETTES REPORTÉES — AUTRES (page 18, ligne 16)		
N / A		
Total		
AUTRES PASSIFS (page 18, ligne 17)		
Banque crédit maladie		5 533
Total		5 533

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

ANNEXE F-2

5 3 1 8
CODE GÉOGR.

0 3 5

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS (page 19, ligne 7)		
N / A		
Total		
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 19, ligne 20)		
N / A		
Total		

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 — CODE GÉOGR. — 0 3 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES EMPRUNTS À COURT TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOLUTION NO	NOM DU CRÉANCIER	Solde au 1/1/85	Nouveaux emprunts en 1985 (+)	Remboursements en 1985 (−)	Solde au 31/12/85
	1	1	2	3	4	5
1	85-01-009	Banque Nationale du Canada	533 000	645 800	617 500	561 300
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
	TOTAL		533 000	645 800	617 500	(*) 561 300

(*) Doit égaler le montant inscrit au poste « emprunts à court terme » du bilan du fonds d'administration.

ANNEXE G

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 | 0 3 7
CODE GÉOGR.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 666-003 Objet*: 01	N°: 706-005 01	N°: 715-002 01	N°: 715-004 01	N°: 715-005 01	N°: 715-006 01	N°: 717-002 01	N°: 801-006 09	TOTAL(1)
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	144 934		165 576	87 901	25 820			106 489	530 720
Plus: Dépenses en 1985	2	23 887	109 746		71 524	1 472	128 376	7 414	113 313	455 732
total partiel	3	168 821	109 746	165 576	159 425	27 292	128 376	7 414	219 802	986 452
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5	168 821		165 576		27 292				361 689
Solde au 31 décembre 1985	6	–	109 746	–	159 425	–	128 376	7 414	219 802	624 763
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	147 333		166 350	30 000	6 500				350 183
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8	22 200			63 700	21 300			222 300	329 500
Autres modes de financement permanent en 1985	9									
total partiel	10	169 533		166 350	93 700	27 800			222 300	679 683
Moins: Règlements fermés en 1985	11	169 533		166 350		27 800				363 683
Solde au 31 décembre 1985	12	–		–	93 700	–			222 300	316 000
DÉPENSES AUTORISÉES	13	188 483	117 700	165 000	158 000	52 000	143 000	80 000	450 000	1 354 183

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

ANNEXE H

Municipalité: ..VILLE D'IBERVILLE.....
(Nom officiel)

5 3 1 8 | 0 3 8
CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 663-002	N°: 663-003	N°: 666-003	N°: 706-001	N°: 708	N°: 715-001	N°: 715-002	N°: 715-005	
Solde au 1er janvier 1985	1	1 188	1 740		120	3 278	556			
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2			712				774	508	
total partiel	3	1 188	1 740	712	120	3 278	556	774	508	
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	1 188	1 740	712	120	3 278	556	774	508	

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

Municipalité: ..VILLE D'IBERVILLE.....
(Nom officiel)

5 3 1 8 | 0 3 8
CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 716	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	
Solde au 1er janvier 1985	1	7 760								14 642
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									1 994
total partiel	3	7 760								16 636
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	7 760								16 636

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE ANNEXE J

5 3 1 8
CODE GÉOGR.

0 3 9

VARIATION DE L'ACTIF À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		Actifs au 1er janvier 1985 (1)	Augmentations: Règlements d'emprunt fermés (+) (2)	Augmentations: Autres augmentations (+) (3)	Diminutions (−) (4)	Actifs au 31 décembre 1985 (5)
ACTIFS IMMOBILISÉS						
Travaux de génie	1	8 199 659	361 689	10 483	.....	8 571 831
Bâtiments	2	2 027 215	.....	76 829	.....	2 104 044
Terrains	3	116 495	.....	62 995	.....	179 490
Matériel et véhicules	4	1 162 706	.....	47 962	37 550	1 173 118
Ameublement	5	56 742	.....	22 139	.....	78 881
Réseau d'électricité	6	.....	.....	.....	.....	.....
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE						
Propriétés acquises pour non paiement de taxes	7	.....	.....	.....	.....	.....
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8	.....	.....	.....	.....	.....
Immeubles de la réserve foncière	9	.....	.....	.....	.....	.....
Immeubles industriels municipaux	10	391 598	.....	2 337	1 437	392 498
CRÉANCES À LONG TERME						
Prêts à l'O.M.H.	11	92 815	.....	.....	.....	92 815
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12	6 166	.....	.....	5 249	917
Autres créances	13					
TOTAL	14	12 053 396	361 689	222 745	44 236	(*) 12 593 594

Analyse des « autres augmentations » (col. 3)

Provenant de: Fonds d'administration — Dépenses en immobilisations à même les recettes	15	184 671
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	16	.....
Créances à long terme	17	.....
Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux	18	.....
Fonds de roulement	19	38 074
Engagements de crédit	20	.....
Autres sources	21	
TOTAL	22	222 745

(*) Doit égaler le total de l'actif à l'état de l'actif à long terme, page 22.

Municipalité VILLE D'IBERVILLE

5 3 1 8 | 0 4 0
CODE GÉOGR.

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	3 Emprunt en 1985 (+) Emprunt initial	4 Emprunt en 1985 (+) Refinancement	5 Remboursement en 1985 (−)	6 Solde au 31/12/85
OBLIGATIONS											
65-05-01	288-296-298-309	5 1/2	85-05-01	1		309 000	25 000			25 000	-
68-08-01	351-359-370-385-397	7 1/2	88-08-01	1		615 000	199 000			45 000	154 000
69-03-01	246-355-370-382-386-389-404-408	8	89-03-01	1		421 000	128 000			-	128 000
70-02-01	252-253-347-407-414-418-420-421-423-										
	430-431	9	90-02-01	1		301 000	62 000			-	62 000
74-07-01	514	7 7/8	89-07-01	4		37 254	17 396			2 964	14 432
75-04-01	347-407-414-418-420-423-430-431-507-										
	520-522-531-550	9 1/2	85-04-01	1		240 000	143 000			143 000	-
76-03-31	571	8 27/64	96-03-31	3		96 980	75 429			3 836	71 593
76-07-01	514	7 7/8	91-07-01	4		17 716	10 784			1 208	9 576
77-06-01	226-233-299-311-329-330-331-333-339-										
	515-536-571-573-588-590-595-609-634	10	87-06-01	1		1 321 000	921 000			67 000	854 000
AUTRES DETTES À LONG TERME											
77-07-01	514	7 7/8	92-07-01	4		53 907	36 217			3 401	32 816
78/07/01	514	7 7/8	93-07-01	4		6 137	4 482			358	4 124
78/10/10	273-274-276-351-359-370-385-397-514-										
	536-572-618-628-631-632-633-648-664	9 3/4	88-10-10	1		1 007 500	624 000			64 000	560 000
79-07-01	514	7 7/8	94-07-01	4		10 126	7 942			547	7 395
					TOTAL						(**)

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23.

ANNEXE K

Municipalité: . VILLE. D'IBERVILLE. .....
(Nom officiel)

5 3 1 8 | 0 4 1
CODE GÉOGR.

ANALYSE DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR
EN PLUSIEURS VERSEMENTS
AU 31 DÉCEMBRE 1985

	NOM DU MINISTÈRE		NATURE DE LA SUBVENTION 1	Versement annuel 2	Nombre d'années à courir 3	Montant à recevoir(1) 4	Taux d'actualisation(2) 5	Valeur actualisée 6
	Affaires municipales	1	Réservoir d'eau	65 400	2	130 800	10	113 504
		2						
		3						
	Environnement	4						
		5						
		6						
	Transports	7						
		8						
		9						
	Loisir, chasse et pêche	10						
		11						
		12						
	Autres (spécifier)	13						
		14						
		15						
		16			TOTAL	130 800		(*) 113 504

(*) Doit égaler le montant inscrit à la ligne 5 de l'état de la dette à long terme. Pour plus de détails, voir le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires »; on y trouvera également un tableau des facteurs d'annuité.
(1) On ne doit inclure que les montants relatifs à des subventions confirmées officiellement et applicables au rachat de dettes à long terme.
(2) Inscrire le taux de l'émission d'obligations relative à l'objet de la subvention. Si plus d'un taux, utiliser le plus élevé.

ANNEXE L

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 | 0 4 2
CODE GÉOGR.

FONDS DE ROULEMENT
ANALYSE DU CAPITAL ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOL. NO.	ENGAGEMENTS					VARIATION DES ENGAGEMENTS			
		OBJET		Date	Durée	Montant	Solde au 1/1/85	Engagements en cours d'année (+)	Engagements annulés ou échus (-)	Solde au 31/12/85
		1 Description	Code(1)	2	3	4	5	6	7	8
1	80-11-471	Equipement Adm.-Incendie	B	80-11-28	5 ans	46 857	9 372		9 372	-
2	82-04-148	Rôle d'évaluation	A	82-05-25	5 ans	50 000	30 000		10 000	20 000
3	84-04-115	Camionnette 1984	B	84-05-03	5 ans	9 917	9 917		1 983	7 934
4	85-04-122	Equipement Voirie	B	85-04-15	5 ans	29 951		29 951		29 951
5	85-07-234	Installation laveuse pression	B	85-07-02	5 ans	2 024		2 024		2 024
6	85-09-308	Equipement Voirie	B	85-09-09	5 ans	6 098		6 098		6 098
7										
8										
9	Règl. 275	Escompte & frais d'émission		62-10-05		53 000	3 404			3 404
10	Règl. 418	Escompte & frais d'émission		69-03-24		57 500	5 567			5 567
11										
12										
13										
14										
15										
16	TOTAL						58 260	38 073	21 355	(*) 74 978

(*) Doit égaler le montant à la ligne 10 du bilan du fonds de roulement.
(1) Classifier l'objet de l'engagement au moyen du code suivant:
A: financement provisoire
B: financement d'immobilisations

ANNEXE M

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE

5	3	1	8		0	4	3
CODE GÉOGR							

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DE LA VALEUR COMPTABLE DES TERRAINS NON VENDUS
AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		Règl. No: 296-347		Règl. No: 363		Règl. No: 716		Règl. No:		COÛT TOTAL
		Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	
TERRAINS NON VENDUS AU 1er JANVIER 1985	1	4 238	6 806	230 945	102 552	348 135	282 240			391 598
Achats de terrains en 1985	2				2 337					2 337
TOTAL (lignes 1 et 2)	3	4 238	A 6 806	230 945	104 889	348 135	282 240			A 393 935
Moins: Superficie utilisée pour rues en 1985	4									
Superficie disponible pour revente	5	B 4 238		230 945		348 135				
DÉDUIRE:										
Terrains vendus en 1985	6			1 916	1 437					1 437
Terrains utilisés à des fins municipales en 1985	7									
Total (lignes 6 et 7)	8	C	D	1 916	1 437					D 1 437
TERRAINS NON VENDUS AU 31 DÉCEMBRE 1985										
Superficie (B − C)	9	4 238		229 029		348 135				
Coût unitaire (A ÷ B)*	10		1,6059		0,4542		0,8107			
Valeur comptable (A − D)	11		6 806		103 452		282 240			(**)392 498

(*) Le coût unitaire doit être calculé par règlement.
(**) Doit égaler le montant au poste « Immeubles industriels municipaux » à l'état de l'actif à long terme (ligne 10 page 22)

ANNEXE N-1

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 | 0 4 4
CODE GÉOGR.

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES VENTES DE TERRAINS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. no (achat)	NOM DE L'ACHETEUR 1	Date d'approbation M.I.C.T. 2	Superficie vendue 3	Prix de vente 4	Ventes en 1985	
					À crédit 5	Au comptant 6
	À des fins industrielles ou commerciales:					
363	Thomas & Betts Limitée	85-06-01	1 916	1 437		1 437
	À d'autres fins (art. 12, L.R.Q., c. I-0.1):					
TOTAL			1 916	1 437		1 437

ANNEXE N-2

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 5 3 1 1 8 | 0 4 5

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
VARIATION DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. N°	NOM DE L'EMPRUNTEUR 1	Date de l'échéance 2	Montant du prêt 3	Solde non échu au 1/1/85 4	Nouveaux prêts(1) 5	Montants échus durant l'année 6	Solde non échu au 31/12/85 7
299	Rentex Mills Inc.	86-02-28	65 500	6 166		5 249	917
TOTAL				6 166		5 249	(*) 917

(*) Doit égaler le montant au poste « créances à long terme — prêts sur immeubles industriels municipaux », à l'état de l'actif à long terme (ligne 12 de la page 22).
(1) Le total de cette colonne doit être égal à celui de la colonne 5 de l'annexe N-2.

ANNEXE N-3

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

ANNEXE N-4

5 3 1 8
CODE GÉOGR.

0 4 6

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS
AU 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. No	Dépenses autorisées 1	DESCRIPTION 2	Engagements non échus au 31/12/85		
			3 Capital	4 Intérêts	5 Total
299	75 250	Pour construire un immeuble industriel	917	54	971
TOTAL	75 250		917	54	971

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE ANNEXE N-5

(Nom officiel)

5 3 1 8
CODE GÉOGR.

0 4 7

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
RECETTES REPORTÉES
AU 31 DÉCEMBRE 1985

A - ENGAGEMENTS NON ÉCHUS AU 31 DÉCEMBRE 1985 (total de la colonne 5 de l'annexe N-4)	1	(A) 971
B - RECETTES DISPONIBLES POUR LE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS		
Recettes reportées au 1er janvier 1985, provenant de cessions d'immeubles industriels municipaux	2	
Plus:		
Cessions en 1985		
ventes au comptant(1)	3	1 437
versements échus sur ventes à crédit(2)	4	5 249
intérêts sur ventes à crédit	5	548
Total partiel	6	7 234
Moins:		
Recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985, telles qu'établies à la ligne 15 ci-dessous	7	7 234
Recettes disponibles au 31 décembre 1985(3)	8	(B) –
C - RECETTES REPORTÉES AU 31 DÉCEMBRE 1985		
Le moindre de A ou B	9	(C) –

Calcul des recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985:			
Service de la dette relative aux immeubles industriels municipaux pour 1985		10	322 068
Moins:			
Taxe spéciale imposée en 1985		11	
Recettes de location d'immeubles industriels municipaux en 1985, déduction faite des coûts d'administration et d'entretien		12	
ligne 11 + ligne 12		13	
Total des engagements échus et non autrement compensés en 1985		14	322 068
Recettes à reporter à la ligne 7:			
Le moindre du montant à la ligne 14 et du montant à la ligne 6		15	7 234

(1) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-2.
(2) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-3.
(3) Tout excédent de B sur C de même que le montant inscrit à la ligne 7 sont des recettes de l'exercice et doivent être portés à l'état des recettes et dépenses, au poste « cessions d'actifs immobilisés — immeubles industriels municipaux ».

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Municipalité VILLE D'IBERVILLE

(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 5 3 1 8 / 0 4 9

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

A) RECETTES FISCALES[1]

Total des recettes fiscales inscrites à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses, page 8 (voir exclusions ci-après)		1	3 312 192
Ajouter:			
Remboursements de taxes d'années antérieures[2], si déduits des recettes fiscales de 1985		2	3 735
total partiel		3	3 315 927
Déduire:			
— Taxes d'affaires inscrites aux lignes 8 et 9 de l'état des recettes et dépenses, page 8	4 131 621		
— Taxes imposées pour un exercice antérieur et prélevées en 1985[3]	5 2 433		
— Partie des taxes qui fait l'objet d'un crédit:			
— distribution de surplus aux contribuables	6		
— prime ou subvention versée aux contribuables	7		
— tout autre crédit de taxes, à l'exclusion de l'escompte accordé en vertu des articles 481, LCV[4] et 1007, CM[5]	8	9	134 054
Montant admissible des recettes fiscales aux fins de calcul du taux global de taxation		10	3 181 873

EXCLUSIONS

Le montant inscrit à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses ne doit comprendre aucune des recettes décrites ci-dessous (la municipalité doit indiquer si chacune des recettes a été effectivement exclue, le cas échéant):

		Exclu	S.O.
— compensations pour services municipaux imposées en vertu des articles 205* et 206* aux propriétaires de certains immeubles non imposables	11	☒	☐
— taxes foncières imposées en vertu du premier alinéa de l'article 208* au locataire ou occupant d'un immeuble appartenant au gouvernement du Canada, à une entreprise de celui-ci ou au gouvernement du Québec	12	☐	☒
— compensations pour services municipaux à l'égard d'un immeuble non imposable visé au paragraphe 1, 1.1 ou 2.1 de l'article 204*	13	☒	☐
— sommes provenant de services rendus non reliés à un règlement d'imposition	14	☒	☐
— sommes reçues en vertu des articles 433, LCV[4] et 562, CM[5]	15	☐	☒
— permis ou compensations imposés en vertu de l'article 231* au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte	16	☐	☒
— taxes foncières spéciales imposées en vertu de l'article 553*	17	☒	☐
— taxes imposées aux contribuables d'une autre municipalité	18	☐	☒
— partie des taxes foncières sur la valeur, qui fait l'objet d'un crédit accordé à certaines catégories de contribuables en vertu des articles 542.3, LCV[4] et 1010, CM[5]	19	☐	☒
— sommes provenant du gouvernement du Québec en vertu des articles 210*, 230*, 254*, 259* et 260*	20	☒	☐
— sommes provenant du gouvernement du Canada en vertu de la Loi de 1980 sur les subventions aux municipalités (S.C. 29 Eli, c. 37)	21	☐	☒
— sommes provenant d'une entreprises du gouvernement du Canada pour tenir lieu de taxes municipales (S.C. 29 Eli, c. 37)	22	☐	☒

(1) Les recettes fiscales comprennent à la fois les taxes proprement dites et les compensations pour services municipaux imposées par la municipalité.
(2) Il s'agit des remboursements de taxes autres que des taxes d'affaires.
(3) Y compris les taxes prélevées en vertu du paragraphe 1 de l'article 219*.
(4) Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).
(5) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).
* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité . VILLE D'IBERVILLE | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 5 | 0 |
(Nom officiel)

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

(suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

B) ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

		Augmentation	Diminution	
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984*				118 313 600
Ajouter ou déduire les modifications au rôle prenant effet le 1er janvier 1985:				
— Modifications apportées avant le 1er janvier 1985	2	2 797 900	(18 400) 3	
Variation nette (ligne 2 moins ligne 3)	4			2 779 500
— Modifications rétroactives au 1er janvier 1985 et apportées avant la préparation du rapport financier 1985	5	475 300	(89 100) 6	
Variation nette (ligne 5 moins ligne 6)	7			386 200
Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 1985 (doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 de la page 51 du rapport financier)	8			121 479 300

C) CALCUL DU TAUX GLOBAL

Montant de recettes inscrit à la ligne 10 de la section A	9	3 181 873
Montant d'évaluation inscrit à la ligne 8 de la section B	10	121 479 300
Taux global de taxation de 1985 (ligne 9 ÷ ligne 10 × 100 $)	11	2,6193 /100 $(1)

* Par exception, la date limite pour le dépôt du rôle peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale.
(1) Taux arrondi à la 4e décimale près.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
SUR LE CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(Loi sur les cités et villes, art. 108.2, par. 2°; Code municipal du Québec, art. 966.2, par. 2°)

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 108.2, paragraphe 2e, de la Loi sur les Cités et Villes, nous avons vérifié le calcul du taux global de taxation de la "Ville d'Iberville" pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale. Notre vérification a été effectuée selon les normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaire dans les circonstances.

A notre avis, le calcul du taux global de taxation de la "Ville d'Iberville" pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 est établi conformément aux règlements précités.

NOM DU VÉRIFICATEUR: BOILEAU, HEBERT, TETREAULT, c.a.

DATE: 3 avril 1986

Boileau, Hébert, Tétreault, c.a.
SIGNATURE

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

5	3	1	8		0	5	2

CODE GÉOGR.

ÉVALUATION ET POPULATION

SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE AU 1er JANVIER 1985(1)

Immeubles imposables			
Total de l'évaluation des immeubles imposables	1		121 093 100
Immeubles non imposables			
Gouvernement du Canada	2		
Entreprises du gouvernement du Canada	3		
Gouvernement du Québec	4		
Réseau des affaires sociales	5	2 393 000	
Cégeps et universités	6		
Écoles primaires et secondaires	7	14 128 900	
Fermes et boisés, excédent de 375 $ l'hectare	8	39 600	
Autres immeubles non imposables	9	9 285 400	
Total de l'évaluation des immeubles non imposables	10		25 846 900
Total du rôle d'évaluation foncière au 1er janvier 1985	11		146 940 000
Facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière*	12		1,08

SOMMAIRE DU RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE AU 1er JANVIER 1985(2)

Places d'affaires imposables	13	1 644 900
Places d'affaires non imposables	14	
Total du rôle de la valeur locative au 1er janvier 1985	15	1 644 900
Facteur comparatif du rôle de la valeur locative*	16	1,30

POPULATION

Population permanente	17	9 015
Population saisonnière	18	
Nombre d'unités de logement	19	3 131

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985 en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier (par exception, la date de dépôt peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale).
(2) Il s'agit du rôle aux fins d'imposition de la taxe d'affaires de 1985 et de la compensation tenant lieu de cette taxe.
(*) Il s'agit du facteur comparatif mentionné à l'article 264 de la Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.
Important: Avant de remplir cette feuille, consulter le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » concernant la définition des catégories d'immeubles.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE | 5 3 1 8 | 0 5 3 (CODE GÉOGR.)

CALCUL DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 1986

IMPORTANT: Ce tableau doit être rempli par toutes les municipalités sans exception.

		Valeur au rôle au 1er janvier 1985[1] (1)	%	Richesse foncière (2)
Évaluation des immeubles imposables[2]	1	121 093 100	100%	121 093 100
Évaluation des immeubles non imposables				
Immeubles sujets aux compensations tenant lieu de taxes				
Gouvernement du Canada[3] [4]	2		%	
Entreprises du gouvernement du Canada[3] [4]	3		%	
Gouvernement du Québec[5]	4		100%	
Réseau des affaires sociales[6]	5	2 393 000	80%	1 914 400
Cégeps et universités[7]	6		80%	
Écoles primaires et secondaires[8]	7	14 128 900	50%	7 064 450
Fermes et boisés (partie non imposable)	8	39 600	100%	39 600
Immeubles visés par le 1er alinéa de l'article 208*				
Gouvernement du Canada[3]	9		100%	
Entreprises du gouvernement du Canada[3]	10		100%	
Gouvernement du Québec[5]	11		100%	
total des lignes 1 à 11 (col. 1)	12	137 654 600		
total des lignes 1 à 11 (col. 2)	13			130 111 550
Évaluation équivalant à la capitalisation de certaines recettes selon le taux global de taxation non uniformisé de 1985[9]	14			476 176
Total de la richesse foncière non uniformisée (ligne 13 + ligne 14)	15			130 587 726
Richesse foncière uniformisée (Ligne 15 × facteur comparatif[10] de 1985)	16			141 034 744

CERTIFICAT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné Guy Corriveau (nom) Trésorier (fonction)

déclare que les renseignements fournis ci-dessus concernant la richesse foncière uniformisée de la municipalité aux fins de la péréquation de 1986 sont exacts.

Signature _____ Date 86-04-03

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985, en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier.
(2) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 page 52.
(3) Le total des valeurs au rôle aux lignes 2 et 9 doit égaler le montant à la ligne 2, page 52; le total des valeurs au rôle aux lignes 3 et 10 doit égaler le montant à la ligne 3, page 52.
(4) Inscrire dans la colonne 2 la partie d'évaluation à l'égard de laquelle des compensations tenant lieu de taxes sont versées par le gouvernement du Canada ou ses entreprises; cette partie correspond à la proportion décrite au paragraphe 3f de l'article 36 du Règlement sur la participation gouvernementale au financement des corporations municipales, appliquée à l'évaluation non uniformisée des immeubles de ces organismes.
(5) Le total des valeurs au rôle aux lignes 4 et 11 doit égaler le montant à la ligne 4 de la page 52, moins la partie de ce montant non visée par le 1er alinéa de l'article 255*.
(6) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 5 page 52.
(7) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 6 page 52.
(8) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 7 page 52, moins l'évaluation des immeubles d'une commission scolaire non compensées en vertu du 4e alinéa de l'article 255*.
(9) Inscrire à la ligne 14 le résultat du calcul ci-dessous:

Recettes de 1985 provenant de l'article 222* (ligne 23 de la page 29)		
Recettes de 1986 provenant du 2e alinéa de l'article 230*		12 472
Total	(A)	12 472
$\frac{(A) \times 100}{\text{taux global de taxation non uniformisé de 1985}}$ =		476 176 (à reporter à la ligne 14)

(10) Il s'agit du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière mentionné à l'article 264*.
(*) Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE ..... | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR.
(Nom officiel)

| 0 | 5 | 4 |

TAUX DES TAXES EN VIGUEUR EN 1985

DESCRIPTION	TAUX	MODE D'IMPOSITION	
		CODE*	Si code 7: Préciser
Taxe foncière générale	2,04 $	1	
Taxe spéciale	0,08	1	
Répartitions locales		7	Selon règlement
Eau résidentiel & commercial	90,00	4	
Eau commercial	0,088	5	
Enlèvement et destruction des ordures résidentielles et commerciales	46,00	4	
Taxe d'affaires sur l'ensemble de la valeur locative	8	6	

* Codes du mode d'imposition:
1- du 100 $ d'évaluation
2- du mètre carré
3- du mètre linéaire
4- tarif fixe (compensation)
5- du 1 000 litres
6- % de la valeur locative
7- autres

On trouvera dans le «Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires» une table de conversion au système métrique.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 5 | 5 |

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS[1]

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LA NATURE DE L'ACTIF

CLASSIFICATION DES DÉPENSES		Coûts de construction[2] 1	Acquisition d'actifs déjà existants[3] 2	TOTAL 3
Travaux de génie				
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	1	201 372	1	201 373
Traitement des eaux	2			
Réseaux d'eau et d'égouts	3	127 643		127 643
Autres travaux de génie	4	23 887		23 887
Bâtiments				
Édifices administratifs	5	74 457	2 372	76 829
Édifices communautaires	6			
Terrains[4]	7		65 330	65 330
Matériel et véhicules	8		47 962	47 962
Ameublement	9		22 140	22 140
Autres	10			
TOTAL	11	427 359	137 805	565 164

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES MODES DE FINANCEMENT

MODES DE FINANCEMENT		TOTAL 4
Financement provisoire[5]	12	235 219
Financement permanent		
Emprunts à long terme	13	107 200
Recettes courantes	14	184 671
Subventions	15	
Autres modes de financement permanent	16	38 074
TOTAL	17	565 164

(1) On doit regrouper dans cette annexe toutes les dépenses de l'année relativement à l'acquisition de biens ou l'exécution de travaux en capital, quel que soit leur mode de financement et peu importe qu'elles aient été portées ou non à l'état de l'actif à long terme.

(2) S'ajoutent aux coûts de construction les frais de préparation d'emplacements et les améliorations apportées au terrain, mais non le coût du terrain lui-même. Ces coûts se rapportent à la fois aux nouvelles constructions et aux rénovations en vue d'accroître la capacité de production, la productivité ou la vie utile d'actifs déjà existants.

(3) Dans le cas d'un terrain, on n'y inscrit que le coût d'acquisition proprement dit; les frais de préparation d'emplacement et les améliorations apportées au terrain doivent figurer dans la colonne « coûts de construction ».

(4) Il s'agit de tous les terrains sauf ceux utilisés pour les chemins et rues, les parcs publics, les terrains de jeux, les parcs de stationnement et les dépotoirs; ceux-ci appartiennent à la catégorie des travaux de génie.

(5) Comprend tout mode de financement autre que du financement permanent (emprunts provisoires, créditeurs, etc.).

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE | 5 | 3 | 1 | 8 | (CODE GÉOGR.) | 0 | 5 | 6 |

(Nom officiel)

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(à remplir par le trésorier)

1. À quelle date a été déposé au conseil le rapport financier dressé sur le formulaire fourni par le ministre des Affaires municipales, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985?

		AN	MS	JR
1		86	04	07

2. Le vérificateur a-t-il été nommé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1986?

Si oui, indiquer les nom et adresse

Nom Boileau, Hébert, Tétreault, c.a.

Adresse 580, du Séminaire Nord

St-Jean-sur-Richelieu

		OUI	NON	S.O.
2		X		

3. Quels fonds spéciaux la municipalité maintient-elle?

a) Fonds de roulement	3	X	
b) Fonds d'amortissement	4		X
c) Fonds d'administration du réseau d'électricité	5		X
d) Autres (préciser)			
_____	6		
_____	7		
_____	8		
_____	9		
_____	10		

4. Les engagements et les passifs éventuels ont-ils été divulgués dans les états financiers?

a) Congés de maladie accumulés	11	X		
b) Déficit actuariel du régime de retraite	12			X
c) Poursuites	13			X
d) Contestations d'évaluation	14		X	
e) Pertes sur change non matérialisées	15			X
f) Autres	16			X

5. Les états financiers ont-ils été préparés par le personnel de la municipalité?

	17	X	

Municipalité ...VILLE D'IBERVILLE.....

(Nom officiel)

5	3	1	8	0	5	7

CODE GÉOGR

6. La municipalité a-t-elle conclu des ententes[1] intermunicipales? 1 [x] OUI 2 [ ] NON Si oui, indiquer la nature (✓) et remplir.

a) Prestation de services 3 [x]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité venderesse*	Municipalités clientes*
Protection contre les incendies	86-12-31	Ville d'Iberville	Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Athanase d'Iberville Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne de Sabrevois Corporation municipale du Village de St-Grégoire Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand

b) Délégation de pouvoir 4 [ ]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité mandataire*	Municipalités mandantes

c) Régie intermunicipale 5 [ ]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Nom de la régie	Municipalités membres

67

(1) Toutes les ententes intermunicipales doivent être approuvées par le ministre des Affaires municipales.

(*) Municipalité locale, MRC ou communauté, selon le cas.

Municipalité VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 5 | 8 |

7. Est-ce que toutes les ententes intermunicipales conclues après le 1er janvier 1980 ont reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales? ☐ OUI ☒ NON

Si non, préciser celles qui n'ont pas été approuvées par le ministre.

Protection contre les incendies, voir ci-inclus, photocopies de la lettre du Ministère des Affaires municipales en date du 14 juin 1971 et la résolution numéro 152 en date du 3 mai 1971. L'entente est renouvellée annuellement lors de l'étude du budget avec chacune des municipalités et ça depuis 1971.

8. La municipalité fournit-elle de l'eau directement à des personnes hors de ses limites territoriales? (art. 443, LCV et art. 561, CM*) ☒ OUI ☐ NON

Si oui, indiquer la municipalité à laquelle appartiennent ces personnes ainsi que le montant et le traitement comptable de la recette découlant de ce service.

Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Athanase d'Iberville.

Le revenu apparait à la page 9, numéro 4 du présent rapport financier.

9. La municipalité fournit-elle d'autres services directement à des personnes hors de ses limites territoriales? ☒ OUI ☐ NON

Si oui, préciser la nature du service, la municipalité à laquelle appartiennent les personnes desservies et en vertu de quel pouvoir la municipalité procède ainsi. Préciser le traitement comptable de la recette qui en découle.

Sur appel téléphonique des bureaux de la Sureté provinciale de Saint-Jean-sur-Richelieu, notre corps policier se rend dans les municipalités environnantes pour y fournir le service exigé et ceci sans pouvoir y retirer un revenu.

(*) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

M ipalité ..VILLE D'IBERVILLE 5 3 1 8 0 5 9
(Nom officiel) CODE GÉOGR.

10. Existe-t-il des organismes affiliés juridiquement à la municipalité et bénéficiaires de contributions ou de transferts de celle-ci (MRC, communauté urbaine, organisme de transport en commun, office municipal d'habitation, etc.)? [X] OUI [ ] NON
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

Nom de l'organisme	Nature de la contribution ou du transfert et autres modalités
Office municipal d'habitation d'Iberville	10% du déficit d'opération
M.R.C. du Haut-Richelieu	Quote-part établie selon l'évaluation uniformisée.
C.I.T.	200 $/an pour frais d'administration

11. La municipalité a-t-elle contracté des engagements financiers envers des organismes autres que ceux mentionnés au point précédent (cautionnements, etc.)? [ ] OUI [X] NON
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

Nom de l'organisme	Nature de l'engagement et autres modalités

Municipalité ..VILLE D'IBERVILLE..... | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR. | 0 | 6 | 0 |

(Nom officiel)

12. Si la municipalité est membre d'une régie intermunicipale, à quels montants s'établissaient au 31 décembre 1985:

a) sa quote-part de la dette à long terme de la régie?

b) sa quote-part de la valeur actualisée des subventions applicables à la dette à long terme de la régie?

Nom de la régie intermunicipale		Quote-part de la dette 1	Quote-part de la valeur actualisée des subventions* 2
.....	1	.....	.....
.....	2	.....	.....
.....	3	.....	.....
.....	4		
TOTAL	5		

13. Au 31 décembre 1985, la municipalité avait-elle contracté la totalité des emprunts à long terme approuvés jusqu'à ce jour? ☐ OUI ☒ NON

Si non, remplir le tableau ci-dessous.

RÈGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés: Année d'approbation 1	Emprunt total approuvé 2	Montant non emprunté au 31/12/85 3	Subventions relatives à ces emprunts: Provenance 4	Subvention applicable au montant non emprunté: Versement annuel(1) 5	Nombre d'années 6	Valeur actualisée au 31/12/85* 7
666-003	1983	173 200	60 200				
706-002	1985	20 000	20 000				
706-004	1985	20 000	20 000				
706-005	1985	117 700	117 700				
715-004	1984	158 000	94 300	Ministère des transports			30 000
715-005	1984	52 000	30 700	" " "			6 500
715-006	1985	78 000	78 000	" " "			65 000
717-002	1985	80 000	80 000				
801-003	1984	100 000	22 300				
801-006	1985	150 000	150 000				
	TOTAL		673 200				101 500

(*) Pour le calcul de la valeur actualisée d'une subvention, voir l'annexe L et consulter le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires ».

(1) On doit inscrire directement dans la colonne 7 le montant d'une subvention payable en un seul versement.

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DES AFFAIRES
MUNICIPALES

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

75222 Québec, le 14 juin 1971.

Monsieur André L. Fréchette, sec.-trés.,
Hôtel de ville,
Ville d'Iberville,
Iberville, P.Q.

RE: Résolution no 152 -
3 mai 1971 -

Monsieur,

La Direction générale de la prévention des incendies nous a transmis certains documents, notamment une résolution de votre conseil municipal en date du 3 mai 1971, le tout concernant la protection contre les incendies fournie par votre municipalité à certaines municipalités environnantes.

Cette résolution demande l'approbation de ces documents par le ministre des Affaires municipales en vertu de l'article 5 de la Loi de l'entraide municipale contre les incendies (chapitre 189, S.R.Q. 1964).

Après étude, nous croyons cependant que ces documents n'établissent pas ce qu'on appelle un tarif de location au sens de l'article 5 de cette loi, puisqu'ils prévoient le paiement d'un montant forfétaire, différent pour chaque municipalité, pour la protection que leur accordera en 1971 le service des incendies de votre municipalité, plutôt qu'un tarif à l'heure, qui serait le même pour toutes ces municipalités.

Nous sommes en conséquence d'avis que le ministre des Affaires municipales n'a pas à donner d'approbation à ces documents en vertu de l'article 5 de la Loi de l'entraide municipale contre les incendies.

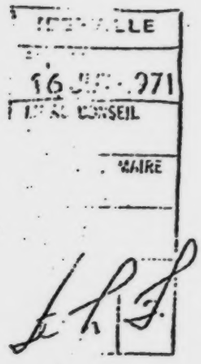

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

Mise en Commun
Incendie

François Mathieu
Directeur du Contentieux

PYV/Pt

PROVINCE DE QUÉBEC.
VILLE D'IBERVILLE.

Extrait du procès-verbal de la séance générale du Conseil Municipal de la Ville d'Iberville, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 3 mai 1971, à 20:00 heures, conformément aux dispositions de la Charte de cette Ville, 7 Edouard VII, chapitre 72 et amendements et à la Loi des Cités et Villes du Québec.

Proposé par M. Lucien Beaudin

Appuyé par M. Jacques Messier.

Il est résolu à l'unanimité comme suit:

Résolution no 152

ATTENDU que la mise en commun des services d'incendies ne s'est pas encore réalisée;

ATTENDU que les municipalités concernées voulaient connaître le pourcentage de subvention gouvernementale qui serait versé, afin d'adhérer à la mise en commun;

ATTENDU qu'au 1er janvier 1971, les études des Ministères n'étaient pas encore complétées et que les municipalités étaient d'accord, par résolution de leur conseil respectif, de se faire protéger contre les incendies par la Ville d'Iberville à un prix ferme pour l'année 1971;

VU l'article 5 du chapitre 189 des Statuts Refondus du Québec 1964, concernant la Loi de l'Entraide Municipale contre les incendies;

1o- Que demande soit transmise à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales, pour approbation de la convention avec lesdites municipalités;

2o- Que copie de cette résolution soit transmise à la Direction Générale de la Protection des Incendies du Québec.

Certifié,
Copie conforme,
Ce 7ième jour du mois de mai 1971.

Le secrétaire-trésorier,

André L. Fréchette.